

RELOCALISATION:

LE JEU DE DUPES ON CONTINUE !



En décembre 2020, nous pensions en avoir fini avec les relocalisations.

Eh bien non, le 9 juillet 2025, la ministre chargée des comptes publics a annoncé la création de 7 nouveaux centres de contact et donc le « redéploiement de 330 emplois de la DGFIP » sur le territoire.

Ces implantations se feront dans des villes moyennes, comme Brive, Pithiviers, Parthenay ou Longuenesse, ainsi qu'à la Réunion.

Cette annonce était le préambule d'une journée (le 9 juillet) marquée par la convocation d'une réunion extraordinaire sur la vague de suicides qui touche en 2025 la DGFIP.

Une telle annonce en cette période est plus qu'un affront, c'est une insulte envers les agents de la DGFIP.

Les agents de la DGFIP sont à bout des réformes, des restructurations, des suppressions d'emplois, et nos services publics méritent beaucoup mieux qu'une fois encore la création de plateformes téléphoniques qui n'accueilleront aucun public et qui ne servira qu'à supprimer encore et encore des emplois dans des services déjà exsangues.

Pour rappel, sous couvert de répondre au besoin de « proximité des Français », après avoir supprimé des milliers de services de proximité incarnés par les trésoreries, en janvier 2020, la première vague de relocalisations avaient eu lieu avec 50 collectivités choisies pour accueillir des services des finances publiques.

En décembre de la même année, une deuxième vague de 16 villes avaient été annoncée.

Cela a eu pour conséquences de regrouper des sites, de remplacer des implantations de plein exercice par des points de contacts et de créer des unités de « back-office », d'appui au réseau ou encore de centres d'appels.

Et une fois encore la DGFIP, sous couvert de réimplanter des structures dans les villes moyennes pour y remettre de la vie économique et sociale, va créer des plateformes qui viendront en renfort des implantations existantes. Elles prendront en charge des appels téléphoniques venus de toute la France, répondront aux messages envoyés sur le site internet des impôts et réaliseront des actes de gestion simples. Quatre d'entre elles seront spécialisées dans les relations avec les entreprises et les trois autres dans le recouvrement des amendes.

Mais aucun emploi ne sera créé, il s'agira de réimplanter non pas des structures de plein exercice, mais des services supports qui n'auront pas de contact physique avec le public.

De plus, les conditions de travail sont difficiles dans ces plateformes. C'est un traitement de masse, les appels sont chronométrés, le traitement des e-contacts comptabilisé et il fait l'objet de statistiques journalières. C'est de l'abattage et un appauvrissement des tâches. Dans ces centres, les personnels sont davantage contractuels que titulaires.

Depuis toujours, la CGT Finances Publiques dénonce ce démantèlement du réseau de la DGFIP.

La CGT Finances continue à revendiquer l'abandon total des réformes contraires à l'intérêt de la population, des agents, du service public.

La CGT Finances publiques rappelle que les services publics ne sont pas un coût, comme le conçoit le gouvernement, mais bien un investissement au service du bien commun.

La DGFIP est garante de la bonne gestion des finances de l'État, tant pour les recettes que pour les dépenses.

La CGT Finances Publiques revendique la redynamisation de tous les territoires avec des services de pleine compétence et des effectifs en nombre suffisant pour assurer l'ensemble des missions !